

Les objectifs pédagogiques :

Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus de :
comprendre les causes et les conséquences des enjeux systémiques du
changement climatique et maîtriser les fondamentaux des enjeux de la
transition énergétique pour leurs territoires et leurs collectivités:
agriculture, transport, bâtiments

Le Programme :

Atelier Fresque du climat

1e partie réflexion

2e partie restitution et créativité

3e partie Débat pour aller plus loin

Atelier ludique et participatif



Formateur : Monsieur Aymeric BARRAULT



Aymeric Barrault, formateur spécialisé des enjeux énergie climat (M2 Développement durable, Sciences-Po), formateur Fresque du climat depuis 2 ans

Les points forts de la formation :

Animation de la formation par un formateur agréé Fresque du climat depuis 2 ans

Atelier innovant de référence sélectionné dans le cadre du plan de formation de la fonction publique et déjà déployé avec succès auprès de plus de 200 000 salariés et élus

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel pour 8-10 participants, aussi bien novices que connaisseurs. Atelier ludique, collaboratif, basé sur des données scientifiques de référence du GIEC

Les résultats attendus :

Les novices sur les enjeux de changement climatique vont découvrir le sujet et déconstruire leurs préjugés
Les connaisseurs vont approfondir et structurer leurs connaissances ;
La participation conjointe de profils variés permet la cohésion de vos équipes et favorise les initiatives collectives dans la collectivité

Public :

Elus,
collaborateurs d'élus,
cadres administratifs,
agents de la collectivité.

Format :

En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité
En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme
A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Aymeric BARRAULT

Financement et coût :

Pour les intras, nous consulter pour devis
Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 3 heures de formation le coût est de 240 € TTC si DIF ELU / 240 € TTC si budget de la collectivité .

Evaluation des acquis :

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Accessibilité et référent handicap :

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

Nombre maximum de participants par session de formation : 15 personnes.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

Résultats en 2021 et 2022 : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)